

Licence gestion parcours Immobilier

Code RNCP / Code d'apprentissage : RNCP42362 / 20531023

Code diplôme : LG03610A

Crédits : 60 ECTS

Intitulé officiel du diplôme :

Licence Droit, économie, gestion mention gestion parcours Immobilier

Niveau d'entrée :



Prérequis :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2
- Sélection sur dossier et entretien de motivation
- Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

Modalités :

- 2 jours en formation en présentiel
- 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 année
- Volume horaire : 500 heures

Métiers visés :

- Chargé / Chargée de gestion locative en immobilier
- Gestionnaire de copropriété
- Agent / Agente immobilier
- Négociateur / Négociatrice immobilier
- Conseiller / Conseillère immobilier

Lieu d'enseignement

PARIS



PARTENAIRE
Campus Montsouris
2 rue Lacaze
75014 Paris
01 40 52 28 70
www.campusmontsouris.fr

Cnam de Boulogne
01 89 73 00 34 | 92.alternance@cnam-iledefrance.fr



Compétences visées

- Fondamentaux juridiques des activités immobilières
- Transaction immobilière : entremise en vente et location de biens immobiliers
- Gestion administrative de biens immobiliers pour le compte de copropriétaires et/ou de bailleurs et locataires
- Pilotage de travaux immobiliers (maintenance, amélioration, construction nouvelle), de la passation des marchés (maître d'oeuvre, entreprises...) à la réception
- Comptabilité des activités immobilières : transaction, gestion locative, gestion de copropriétés, activité de marchand de bien et de promoteur immobilier.



Modalités d'évaluation

- Evaluation finale / UE
- Expérience professionnelle



Programme

- Initiation aux études juridiques immobilières - 6 ECTS
- Droit de la propriété immobilière - 8 ECTS
- Contrats de vente d'immeubles - 6 ECTS
- Statut et déontologie des professions immobilières - 3 ECTS
- Techniques de négociation immobilière - 3 ECTS
- Copropriété et ensembles immobiliers - 6 ECTS
- Baux commerciaux - 3 ECTS
- Baux d'habitation - 3 ECTS
- Comptabilité immobilière - 6 ECTS
- Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre - 3 ECTS
- Introduction à la technologie des bâtiments - 3 ECTS
- Introduction à la pathologie des bâtiments - 3 ECTS
- Expérience professionnelle - 7 ECTS



Accessibilité

Amenagement en fonction du type de handicap.

